



JUVENT SA

Conférence de presse 31.01.2012

La commune de Villeret : pionnière en matière d'énergie renouvelable

Richard Habegger, maire de Villeret

Villeret : favorable et ouverte aux énergies renouvelables du futur.

La commune de Villeret mais également les 3 autres communes de Courtelary, Cormoret, St-Imier sont fières d'avoir, depuis 1996 déjà, fait œuvre de pionnières en matière d'énergie renouvelable.

En effet, les 3 premières éoliennes de la chaîne jurassienne ont été érigées sur le territoire de Villeret en 1996. L'année 1997 verra, à nouveau sur notre commune, l'implantation d'une 4^{ème} éolienne. Il faudra attendre l'année 2001 pour voir du côté est du Mont-Crosin, sur la commune de Courtelary, la construction de 2 nouvelles machines, plus grandes et plus puissantes que les 1^{ères}. En 2004, St-Imier voit également 2 éoliennes agrandir le parc existant en direction de Mont-Soleil. Il faudra attendre 2010 et plusieurs études d'impact et de faisabilité pour que le parc éolien Mont-Crosin-Mont-Soleil s'agrandisse de 8 nouveaux aérogénérateurs (1 sur la commune de St-Imier, 2 sur les communes de Courtelary et Cormoret et 3 sur le territoire de Villeret) culminant à 95 mètres de haut et portant à 16 le nombre d'éoliennes, ce qui représente ainsi le plus grand parc éolien de Suisse.

Cette extension permet l'approvisionnement en électricité propre de 13'000 ménages, soit environ la totalité des ménages du Jura bernois.

Après 16 ans de production, l'heure est venue pour la société BKW/FMB Energie SA et de sa filiale Juvent de remplacer les 1^{ères} machines par de nouvelles plus performantes. Ceci permettra de passer d'une production de **40 Mio de kWh annuel à 55 Mio de kWh soit une augmentation de 40% de la production** et ce uniquement par le remplacement de 4 éoliennes d'ancienne génération. Il va sans dire que la technologie a également évolué durant ces 2 dernières décennies et a permis d'augmenter considérablement le rendement de ces "moulins à vent" des temps modernes.

Le nouveau projet vise à utiliser et à optimiser au mieux le site existant. D'ailleurs, M. le Dr Rodelwald, Directeur de la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, est favorable au remplacement des 4 petites éoliennes en regard de l'optimisation de l'exploitation ainsi que de l'harmonisation de l'impact visuel.

Dès lors, le Conseil municipal a, dans sa séance du 23 janvier 2012, **à l'unanimité**, préavisé favorablement le remplacement des 4 éoliennes, tout en étant fier de pouvoir favoriser et promouvoir le développement de l'énergie propre en Suisse.

Il en reviendra toutefois à l'assemblée communale de se prononcer de manière définitive sur le futur du parc éolien.

Grâce à FMB/BKW Energie SA et à sa filiale Juvent, avec à sa tête M. le Dr Martin Pfisterer, le développement du parc, les études d'impact, la planification, l'implication des riverains, l'acceptation des différents projets se sont toujours déroulés dans le respect, empreints de courtoisie résultant d'une étroite collaboration ouverte et transparente entre tous les partenaires impliqués.

Depuis la construction du parc éolien et de la centrale solaire, avec en parallèle le développement du sentier découverte entre Mont-Soleil et Mont-Crosin, ce ne sont pas moins de 75'000 visiteurs par année qui rejoignent notre région afin de profiter de ce magnifique coin de pays et de se renseigner sur les énergies renouvelables, mais également de mieux connaître nos atouts régionaux qu'ils soient industriels, horlogers ou gastronomiques.

Le parc éolien a aussi permis de renforcer les contacts, mais également les collaborations entre les différentes communes parties prenantes du projet. Il n'y a pas eu de conflit, de bagarre ou de polémique dans le vallon de St-Imier, contrairement à d'autres régions où l'énergie éolienne n'est de loin pas la bienvenue.

Pour terminer, j'aimerais vous faire part de ma fierté de promouvoir non seulement l'énergie propre, mais aussi de bénéficier des retombées positives du parc éolien à travers la Suisse.